

CHAPITRE 1 : DEFINITION DE L'ENTREPRISE

Introduction

Pour présenter les principaux traits de l'entreprise, on utilisera quatre sections : la première vise à proposer une définition aussi complète que possible de ce qui est l'entreprise, la seconde s'intéressera aux produits que peut produire une entreprise. Enfin la dernière section traitera le rôle économique et social de l'entreprise et les objectifs de l'entreprise.

SECTION 1 : DEFINITION DE L'ENTREPRISE

Dans l'histoire économique, on trouve de nombreuses définition de l'entreprise il est important de réaliser que chaque définition est marquée par son époque : elle dépend à la fois des formes d'organisation du travail et de la production qu'une époque s'est donnée et des analyses théoriques que les hommes ont fait de l'activité économique de cette époque. Parmi les plusieurs approches de l'entreprise on choisira celle qui montre l'évolution de la notion d'entreprise qui est passée d'une entreprise « boîte noire » à une entreprise système.

- 1- **Définition de L'organisation** : L'organisation est définie comme étant une **unité sociale organisée** pour atteindre un certains **objectifs**. Elle suppose un **but formel**, une **division des tâches** et une **attribution des rôles**, un **système de communication**, un **mécanisme de prise de décisions**, un **ensemble de règles d'évaluation** de l'activité.
- 2- **Définition de L'entreprise** : « l'entreprise est une unité économique autonome disposant de moyens humains et matériels qu'elle combine en vue de produire des biens et services destinés à la vente . » (G.BRESSY et C.KONKUYT ,2000)

Quatres caractéristiques : l'entreprise est à la fois :

- Une organisation technique : elle produit des biens et services à partir d'une combinaison de moyens (capital sous différentes formes, compétences) ;
- Une organisation économique la création et la répartition de la valeur est une finalité centrale de l'entreprise ;

Une organisation sociale une cellule sociale et humaine, l'entreprise est composée de 3 acteurs principaux : Apporteurs de capitaux ,Dirigeants, Salariés.

Ces 3 acteurs ont des objectifs et des stratégies individuelles différentes.

- Un centre de décision relativement autonome : calcul économique, gestion et décisions.

3- Evolution de la notion d'entreprise

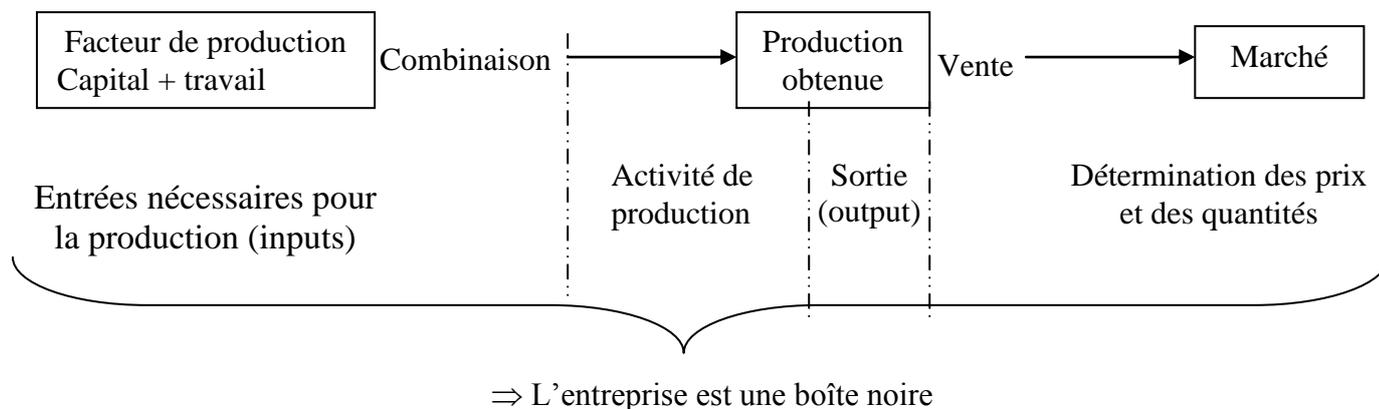
a) L'entreprise « boîte noire »

Les théoriciens de l'entreprise capitaliste (XIX^{ème} siècle) n'ont pas pris en compte immédiatement l'élément humain dans l'organisation de l'entreprise. La théorie économique néoclassique considère la firme comme une « boîte noire » c'est un acteur dont les objectifs (maximisation du profit) et les contraintes (capacités technologiques) sont des données. Il n'y a pas d'analyse à l'intérieur de l'entreprise.

Cette vue de l'entreprise a été développé par plusieurs auteurs on a retenu celle de F.PERROUX.

❖ *Définition de F.PERROUX*

L'entreprise est une forme de production par laquelle, au sein d'un même patrimoine, on combine les prix des différents facteurs de la production, apportés par des agents distincts du propriétaire de l'entreprise, en vue de vendre sur le marché un bien ou des services et pour obtenir un revenu monétaire qui résulte de la différence de deux séries de prix : le prix de vente unitaire et le prix de revient unitaire, cette définition est schématisé ainsi :



C'est-à-dire le patron se soucie uniquement du résultat de fin d'exercice. Il cherche à réaliser des bénéfices. Dans ce cas il se concentrera sur :

- Le prix de vente unitaire ;
- Le prix de revient unitaire ;
- Les quantités vendues.

Avec le temps cette concentration sur le résultat en négligeant le facteur humain a guidé des entreprises vers une crise qui les a orienté à considérer l'entreprise comme étant organisation.

b) L'entreprise est une organisation

L'entreprise est une organisation mettant en œuvres différents moyens dans le but de produire et commercialiser des biens et services.

L'entreprise devient une réalité humaine parce qu'elle regroupe un ensemble d'individus disposant d'une autonomie de décision selon se place dans la hiérarchie de l'entreprise. Elle n'est plus une « boîte noire » mais une structure sociale, elle devient une organisation. Ce terme désigne un ensemble de personnes regroupées en vue d'attendre certains buts. Il faut donc des structures des procédures, de communication et de contrôle pour coordonner les tâches et le travail des individus.

Pour les tenants de la théories de l'agence (Jensen et Mekling 76), l'entreprise est une organisation et cette dernière est un « nœud de contrats » ces contrats visent à gérer les conflits potentiel entre les acteurs et à canaliser les comportement dans un sens conforme à l'intérêt de tous.

Finalement l'entreprise est une organisation capable de s'adapter à l'évolution de l'environnement en changeant les procédures. Donc l'entreprise est dynamique elle évolue en permanence elle détient un système ouvert.

c) L'entreprise est un système

L'étude de l'entreprise comme étant système est l'approche systémique. Elle repose sur la notion de système. Celui-ci a été défini en 1951 par Ludwig Von Bertalanffy comme « un ensemble d'éléments en interaction ».

Un système peut être soit ouvert, soit fermé. Un système ouvert est en relation permanente avec son environnement : il échange avec celui-ci de l'énergie, de la matière, de l'information qu'il utilise pour maintenir son organisation contre la dégradation du temps et il y rejette de l'entropie (ou énergie usée)

Un système fermé n'échange rien avec son environnement, il vit sur ses réserves et accumule de l'entropie jusqu'à ce que celle-ci soit maximale et qu'il ne puisse plus fournir aucun travail.

Un système est rarement simple, il est souvent constitué par une grande variété d'éléments organisés hiérarchiquement et ayant des fonctions spécialisées. Les niveaux hiérarchiques et les éléments sont reliés entre eux par une grande diversité de liaison et les interactions sont non linéaires. Ce qui est évident car l'entreprise est une entité de nature très complexe qui doit être retenue tout à la fois comme une réalité économique, une réalité humaine et une réalité sociale .

Caractéristiques du système :

- **Structuré,**
- **Finalisé** : les éléments du système sont en interaction dynamique vers un but.
- **Frontière** : tout système est séparé de son environnement par une frontière qui le délimite.
- **Éléments** : plus il y a d'éléments plus le système est complexe. Plus ils sont variés plus le système est complexe. Plus il y a interaction entre les éléments plus le système est complexe, chacun des éléments va donner un état au système. Ils peuvent être dans des états différents dans le temps. Il en va de même pour le système dans son ensemble. Ils peuvent être classés en catégories.
 - **Variable d'entrée** : éléments qui viennent de l'environnement et qui vont agir sur le système.
 - **Variable de sortie** : viennent du système et vont agir sur l'environnement.
 - **Variable d'état** : information sur le fonctionnement du système.
 - **Variable de commande** : éléments chargés de réguler le système.
- **Liaison** : entre les éléments du système peuvent s'échanger des informations, des capitaux, des flux de différente nature qui participent à la régulation.
- **Fonctionnement** : tout système fonctionne. En fonctionnant le système génère des variables, des flux et va connaître des états.

Selon l'approche systémique, l'entreprise est un système peut être défini comme un ensemble composé d'éléments en interaction permanente, organisé et ouvert sur son environnement auquel il doit s'adapter en permanence pour sa survie. Envisager une entreprise en tant que système consiste à la considérer comme un ensemble organisé, composé de différentes fonctions, services, individus en permanente interaction, ayant tous des objectifs pouvant être contradictoires.

L'entreprise en tant que système est ouverte sur son environnement externe, source de menaces à appréhender mais aussi d'opportunités à saisir. L'entreprise doit s'y adapter en permanence pour sa survie et son développement.

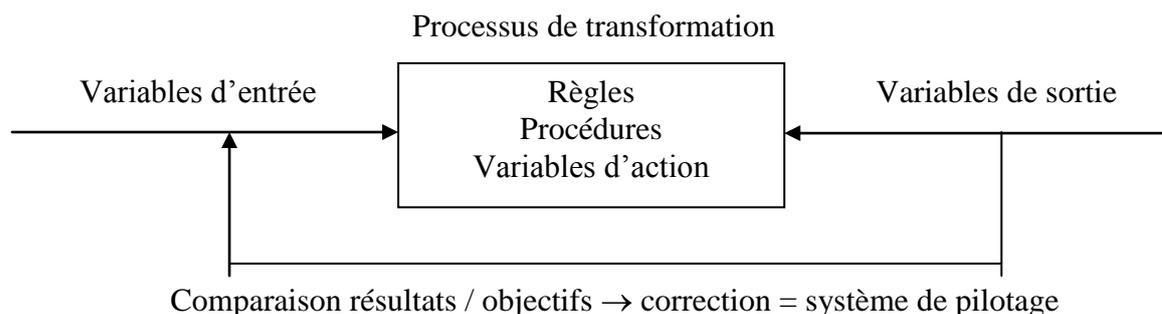
Michel Kalika définit l'entreprise comme un système, c'est-à-dire il prend en compte des interrelations, d'une part entre les composants du système, d'autre part, entre ceux-ci et l'environnement de l'entreprise. Michel Kalika identifie quatre composants essentiels du système d'entreprise :

- Un système technique chargé de la transformation des inputs en bien et services
- Un système psychosociologique prenant en compte les membres de l'entreprise, entant qu'individus animés d'une propre psychologie et en tant qu'acteurs disposant d'un PV organisationnel.
- Un système de gestion
- Une structure organisationnelle chargée d'assurer la stabilité et l'unité de l'entreprise.

Le système d'entreprise reçoit des flux d'entrées de son environnement (inputs) qu'elle transforme en flux de sortie (output) grâce à l'organisation de l'entreprise en sous-système opérationnel.

Autrement dit, l'étude du système entreprise s'opère en repérant les différentes variables d'entrées (données externes), de sortie (les actions du système) en s'attachant ensuite à l'analyse des règles et des procédures de transformation.

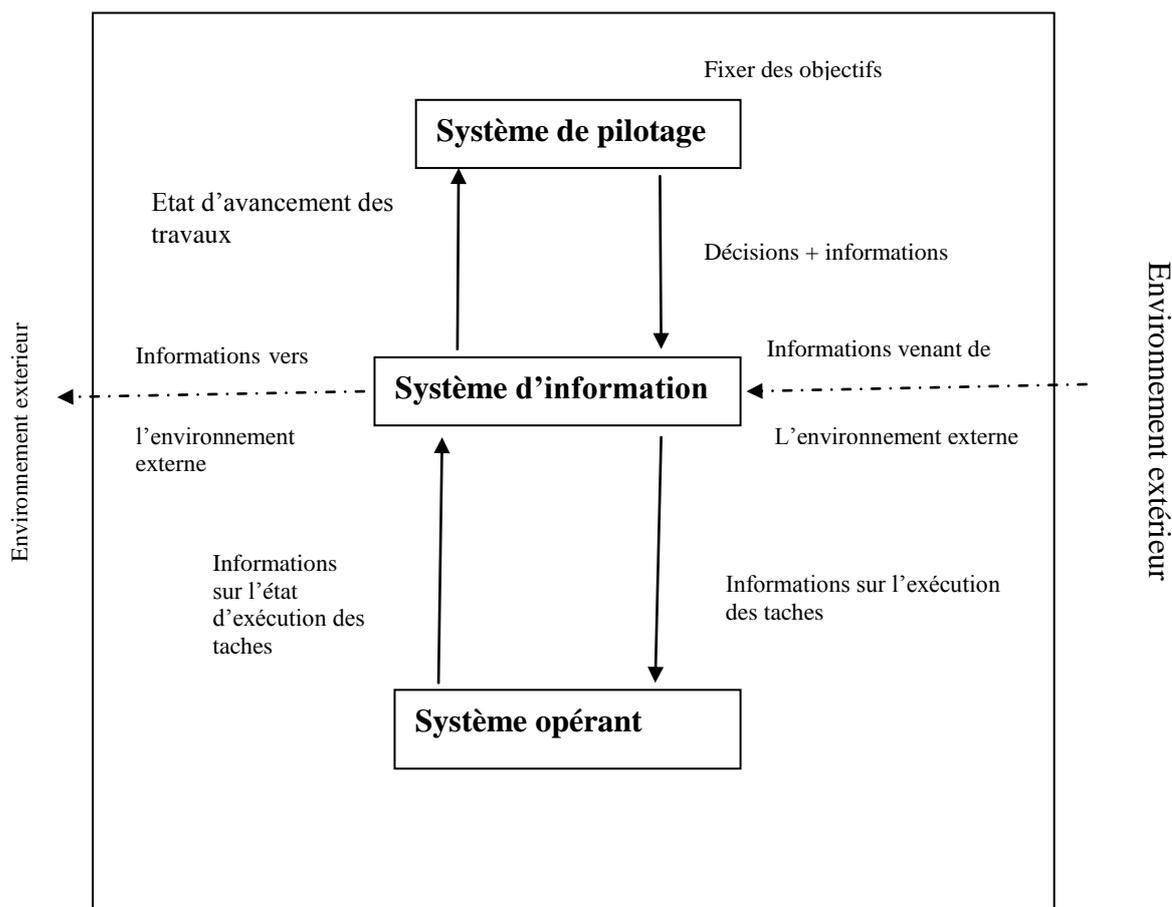
En fin la dernière étape consistera à apprécier la façon dont le système est piloté c'est-à-dire comment sont fixés les objectifs, quelles sont les variables d'action comment est contrôlée l'évolution de l'organisation.



- ❖ Les différentes variables d'entrée sont les facteurs de production et tout ce qui est nécessaire au fonctionnement d'un système.
- ❖ Le processus de transformation dépend de certaines règles et procédures comme les lois physico-chimiques de fabrication, le droit du travail ou la réglementation fiscale, l'enregistrement des informations comptable.
La transformation est réalisée à l'intérieur du système entreprise par un découpage de celui-ci en sous-système ayant chacun leur finalité propre au sein d'une finalité globale : par exemple le découpage en sous système d'approvisionnement production, sous système distribution on sous-système pilotage exécution.
- ❖ En sortie on obtient les résultats qui permettent de vérifier si les objectifs fixés ont été atteints ou non (chiffres d'affaires taux de rentabilité).
→ Le système de pilotage repose sur deux notions clés : la fixation des objectifs et le contrôle de leur réalisation en effectuant une comparaison entre les prévisions et les résultats obtenus ce qui renforce l'idée que l'entreprise est un système ouvert qui réalise un échange avec son environnement : il s'approvisionne dans celui-ci, opère une certaine transformation et rejette de l'entropie qu'il a crée c'est la régulation du système. Elle est assurée par la rétroaction (feed back) des extraits qui permettent de corriger les irrégularités des nouveaux entrants.
Le système d'information de l'entreprise est l'ensemble de moyens matériel et humain et des méthodes permettant de traiter différentes formes d'information, ce système participe à l'organisation et il est nécessaire pour son fonctionnement on l'appelle le système d'information pour le management (SIM). Il est composé de deux sous-systèmes.
- ❖ Le système d'information stratégique (SIS) qui assure une surveillance de l'environnement pour en déceler des évolutions. Ce système est orienté vers les décisions stratégiques.
- ❖ Le système de gestion (SIG) qui a pour rôle d'assurer la surveillance des procédures répétitives, l'enregistrement des opérations de la détermination des résultats.

Le système d'information assure toutes les étapes du traitement de l'information : saisie, stockage, diffusion, papier et informatique.

Les différents sous-systèmes de l'entreprise et leurs liaisons sont représentés à travers le schéma suivant :



4- Quelques précisions sur la définition de l'entreprise

a- L'entreprise et l'établissement : quelle différence ?

Un établissement peut être une usine, une agence commerciale, un laboratoire, un entrepôt, etc. ... qui ne constituent pas à eux seuls des entreprises mais de simple unité technique. L'entreprise regroupe ces établissements et c'est à l'entreprise et à l'ensemble de ces établissements.

b- L'entreprise et les administrations : quelle différence ?

L'entreprise réalise une production marchande, les administrations publiques (ministères, collectivités locales) et les administrations privées (association, syndicats) produisent des services non marchands.

c- L'entreprise office et établissement publics à caractère industriel ou commercial

L'entreprise réalise une production pour la vendre sur un marché. L'office et l'établissements publics à caractère industriel ou commercial comme EDF (électricité et gaz de France) et Sonelgaz (électricité et gaz en Algérie) sont des entreprises publiques, elles produisent de biens ou services vendus même si cette activité n'a pas toujours de but lucratif.

SECTION 2 : LES PRODUITS DE L'ENTREPRISE

Les entreprises qu'on vient de définir sont diverses, leur objet est lié à leurs activités qui consistent en la production des biens de services et leur commercialisation. Mais quels sont ces produits et ces activités ? Comment peut-on les classer ?

L'objet de cette section est de donner une réponse claire et précise aux étudiants afin qu'ils puissent parler le langage des gestionnaires.

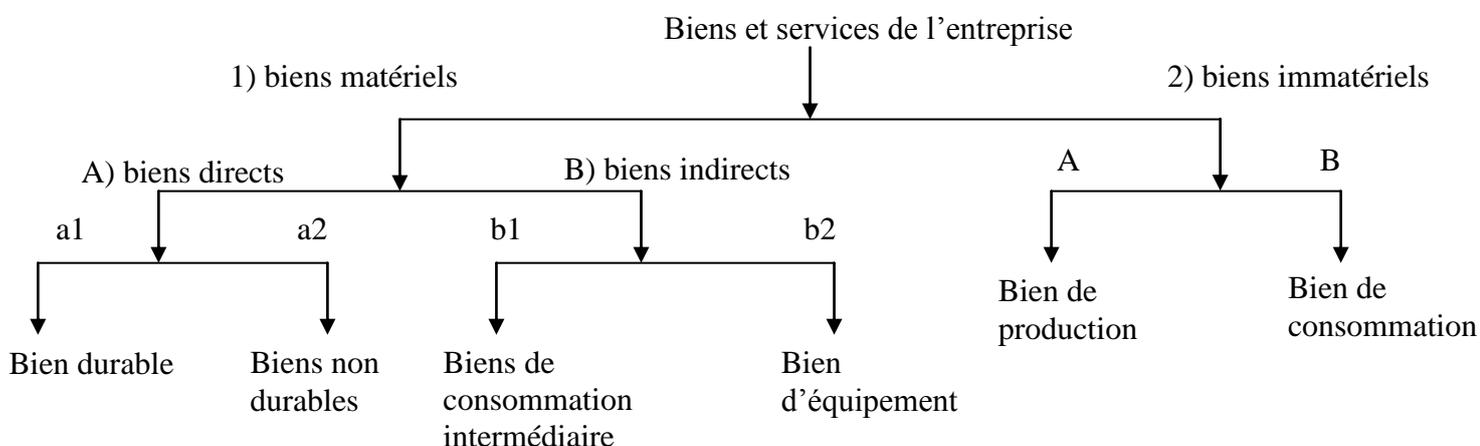
1- Définition

Un produit(bien ou un service) peut être défini comme un ensemble de bénéfiques utilisateurs : certains sont subjectifs, perceptuels, psychologiques. Tandis que d'autres sont objectifs, tangibles ou physiques.

Les produits et les services ont pour objet la satisfaction des besoins des consommateurs. Ils peuvent prendre plusieurs formes selon leur caractéristique comme on le montrera.

2- Classification des produits et services de l'entreprise

Selon l'usage, selon le degré ou le temps de destruction et selon l'usage qu'on peut classer les produits et les services de l'entreprise on donnera d'abord une vue d'ensemble de la classification à partir d'un organigramme et on procèdera ensuite à une définition précise de chaque type.



1- Les biens matériels : Se décomposent en biens directs et biens indirects

A- Les biens directs ou de consommation finale : Il regroupent les biens qui peuvent satisfaire directement les besoins des agents économiques exemple : le pain, la craie, le livre, les vêtements, la maison, la voiture selon le degré de l'usure ou la destruction on trouve deux types :

a-1 Les biens non durables ou périssables : Leur destruction (consommation) intervient au premier usage comme la consommation de l'électricité par les ménages, les produits d'entretien, les aliments ...

a-2 Les biens durables : Leur consommation dure plus longtemps comme une maison d'habitation, vêtements, mobilier, automobile ...

B- Les biens indirects ou bien de production : On distingue aussi deux types

b-1 Les biens de consommation intermédiaire : Il s'agit de matières brutes, de produits semi-finis qui nécessitent une transformation pour devenir des produits prêt à la consommation finale.

Par exemple : La farine subit une transformation pour devenir un pain.
La laine subit une transformation pour devenir un tricot

Ces produits représentent des biens de matière consommable. Ils ont besoin pour leur transformation de sources d'énergie qui sont détruites et pendant leurs qualités à fin d'avoir des produits finis.

b-2 Les besoins d'équipement : sont des biens durables pouvant être utilisés plusieurs fois à la fabrication d'autres biens. Exemple : machine, transport, construction, installation ...

2- Les biens immatériels (invisibles, services) :

Ont des produits des activités relevant du secteur tertiaire : opération de distribution, des biens, services rendus par les administrations publiques ... On distingue :

A- Service de production : sont les services qu'utilise l'entreprise pour sa production par exemple le transport des matières premières à la production.

B- Services de consommation : ils sont destinés à la consommation finale.

Malgré la diversité des produits de l'entreprise, ils passent par le même processus de production, pour être produit. Autrement dit ils sont le résultat d'une combinaison des différents facteurs de production (eux aussi considérées comme produit ou produits semi-finis). C'est pour cette raison qu'il est essentiel pour l'étudiant de gestion de bien saisir les dimensions de la combinaison en continuant le voyage à l'intérieur de l'entreprise et c'est l'objet de la troisième section.

SECTION 3 : BUT ET ROLE DE L'ENTREPRISE

L'entreprise est aussi une réalité sociétale qui influence la société. Sa contribution économique se manifeste sous forme de création d'emplois, de produits, de valeurs, de revenus, de ressources pour les collectivités publiques, d'innovation et de la diffusion du progrès technique.

Elle se manifeste également de façon sociale comme on l'expliquera plus loin.

Dans ce cas, l'entreprise joue deux rôles principaux : un rôle économiques et un autre sociale.

1- BUT DE L'ENTREPRISE

Le but de l'entreprise est la raison pour laquelle elle a été créé. Son objectif varie selon la type d'entreprise et le système social dans lequel elle exerce son activité. Un but est un objectif à atteindre dans l'accomplissement d'une activité donnée. Il exprime le résultat qu'un individu ou une entité doit s'efforcer d'obtenir dans la réalisation des opérations qu'ils ont pour mission d'effectuer ou de diriger.

1.1 Finalité, mission et objectif :

- **La finalité** : pourquoi l'organisation existe
- **La mission** : les besoins satisfaits par l'entreprise pour remplir sa finalité
- **L'objectif** : but mesurable quantitatif ou qualitatif

1.2 les finalités des organisations sont différentes :

la finalité c'est l'ensemble des raisons d'être d'une organisation, implicites ou explicites vis-à-vis des différents partenaires (salariés, investisseurs, clients, Etat...). Ces finalités peuvent être différentes d'une organisation à l'autre de types différents et même dans des organisations du même type.

- Réaliser des profit, satisfaire le consommateur et pérennité pour les entreprises privés ;
- Satisfaire les usagers/clients et mettre en place les missions du services publiques (Etat, collectivités locales et entreprises publiques)
- Partager un loisir entre les membres (Club)
- Exercer un rôle humanitaire (ONG ; association caritative)
- Promouvoir l'expression et la diffusion d'idées politiques, culturelles ou religieuses (parti politique, association culturelle)

1.3 le profit n'est pas le seul objectif des firmes : Malgré l'importance de la notion du profit- elle représente le moyen principal pour assurer la survie et la pérennité de l'entreprise – il ne peut être considéré comme seul et premier objectif des firmes.

La définition des objectifs de la firme est un domaine de l'économie qui a souvent fait l'objet de débats et il est peu de sujets ayant donné l'occasion à des opinions aussi contradictoires.

La simplification et la norme que représente la recherche de maximisation des profits ont été fortement remises en cause parce qu'elle ne décrivent pas exactement ce qui se passe ou parce qu'elle ne seraient pas pratiquement réalisables. Les principales critiques apportés à l'hypothèse de maximisation des profits peuvent être résumés dans ce qui suit :

- La maximisation des profits ne peut être repérée. On se souviendra que l'hypothèse de maximisation des profits a été avancée lorsque on a présenté les modèles de référence de la fixation des prix. C'est en analysant les objectifs et les pratiques du « pricing » dans les grandes entreprises et dans les PME que certains auteurs en sont venus à la conclusion que la règle du cout marginal et de la recette marginal n'est pas utilisée dans les faits. D'ailleurs, disent ces auteurs, il peut être fort difficile de repérer une recette marginale et un cout marginal dans les entreprises diversifiées ou lorsque les opérations de production sont très sophistiqués.
- D'autres critiques ont été faites à l'hypothèses de maximisation des profits sur la base de la constatation que l'entreprise ne vit pas un avenir certain. Cette incertitude ou cette incapacité à maîtriser suffisamment l'évolution des marchés et l'environnement est suffisante pour empêcher l'entrepreneur de maximisation ses profits.
- Pour arriver à maximiser les profits, il serait nécessaire dans une grande entreprise moderne que toute ses composantes soient tendues vers un but unique. il faudrait qu'aucune erreur ne soit commise, que l'information venant de la direction soit parfaitement transmise, comprise et acceptée. La réalité tend à montrer que la complexité de l'entreprise rend un tel modèle de fonctionnement impossible.
- Le souci de perfection technique pousse les ingénieurs et techniciens à adopter des normes de qualité, des mode de fabrication et à choisir des technologies qui ne reflètent nullement le désir de rechercher un profit maximal. Les priorités accordées aux problèmes de sécurité au travail et la protection de l'environnement seraient également des éléments qui éloigneraient des la maximisation des profits.
- La théorie financière établit que lors d'une décision d'investissement il est toujours nécessaire de faire l'arbitrage entre rendement et risque. Des lors maximiser les profits supposerait que l'on accepte de maximiser le risque. Or, on peut constater en règles générales que les investisseurs comme la plupart des individus ont une forte aversion à l'égard du risque.

- Pour certains on ne peut retenir l'hypothèse de maximisation des profits car une telle attitude serait immorale. On ne peut nier que les dirigeants d'entreprises doivent se préoccuper des conséquences de leurs actes et ménager le milieu dans lequel ils sont amenés à opérer.
- Du fait de la dissociation entre la possession et le contrôle du capital et donc de la relative autonomie des dirigeants face aux actionnaires, les objectifs de l'entreprise reflètent beaucoup plus les priorités de ceux qui dirigent que de ceux qui sont les propriétaires. Les priorités des dirigeants peuvent aller dans un sens contraire à la volonté de maximisation des profits. Ces priorités peuvent être :
 - Le pouvoir et l'ambition personnelle, qui les poussent à augmenter le contrôle exercé sur d'autres compagnies et augmenter le chiffre d'affaire même si cela se fait au détriment du profit.
 - La sécurité et la maintien de leur position : ils auront comme priorité leur propre survie. Certains Managers préfèrent négliger des possibilités d'affaires ayant un fort potentiel mais assez risquées pour se contenter de réalisations moins brillantes mais dont les résultats sont assurés.
 - Les besoins et avantages liés à la position du manager : ils seraient plus intéressés à bénéficier des avantages que leur procure leur poste. Il en résulterait des dépenses qui ne sont pas indispensables et qui viennent diminuer les profits présentés aux actionnaires.

2- Le rôle économique de l'entreprise

Ce rôle est crible :

- a-** Un rôle de production de bien et de services ; l'entreprise doit continuer au mieux les différents facteurs de production par rapport à un niveau de production donnée et pour un moindre coût.
- b-** Un rôle d'innovation et cela pour lutter contre la concurrence. L'entreprise doit constamment améliorer ses méthodes de production et chercher à découvrir de nouveaux biens et services. Elle est le moteur essentiel du progrès technique.
- c-** L'entreprise joue un rôle de créateur de richesse
- d-** Un rôle de répartition : elle met en évidence les liens de l'entreprise avec les autres agents économiques.

Pour bien comprendre ce lien on aura recours à définir la notion de la valeur ajoutée :

a) Définition de la valeur ajoutée (VA)

Lorsque l'entreprise vend la production, elle réalise la valeur qu'elle a créée par son activité en transformant différents produits semi-finis.

La valeur ajoutée de la production – valeurs des consommations intermédiaires

- La valeur ajoutée dans une entreprise commerciale est la différence entre la marge commerciale et les consommations intermédiaires.
- La marge commerciale est la différence entre le montant des ventes de marchandises et le coût d'achat des marchandises vendues.

b) Comment calculer la valeur ajoutée

La valeur ajoutée de la production correspond au chiffre d'affaire (ventes) corrigé de la variation des stocks de produits finis. On tient aussi compte du fait qu'une partie de la production

réalisée pendant la période a pu être stockée au lieu d'être vendue ou qu'inversement une partie des ventes réalisées correspond à une réduction des stocks, la production de la période étant avérée insuffisante.

Exemple :

A B C sont trois entreprises qui crée de la valeur ajoutée

- L'entreprise A s'occupe de l'abatage et vend son bois à 800000DA à l'entreprise B ;
- L'entreprise B est une scierie et s'occupe de transformer le bois en planche. Elle vend son produit à 1400000DA à l'entreprise C.

La richesse supplémentaire créé par cette entreprise B est de
 $1400000 - 800000 = 600000\text{DA}$

- L'entreprise C fabrique de meubles et les vend à 3000000DA

La richesse créé par l'entreprise C = $3000000 - 1400000 = 1600000\text{DA}$

- ❖ La valeur ajoutée = valeur de la production – consommation intermédiaire
- ❖ La consommation intermédiaire : toutes les matières et fournitures utilisées pour la production d'un bien ou d'un service

Dans ce cas et selon notre exemple :

- L'entreprise B a produit 1400000DA en consommant 800000DA de matière première. La richesse est de 600000DA.
- L'entreprise C a produit 3000000DA en consommant 1400000DA de matière première (intermédiaire). La richesse est de 1600000DA.
- La valeur ajoutée est abatage 800000DA ; scierie 600000DA ; meubles 1600000 = 3000000.

La valeur ajoutée au niveau d'une entreprise

Pour une entreprise, la valeur ajoutée se définit comme richesse créée par elle, cette valeur ajoutée sert à couvrir les charges d'exploitation de l'entreprise.

La valeur ajoutée = production de l'exercice – consommations intermédiaires

Exemple :

L'entreprise industrielle « Nouara » met à votre disposition les informations suivantes : Elle a produit et vendu 5100000DA, sa production stockée est estimée à 500000DA, quant à la production immobilisée (pour elle-même) a atteint 700000DA. Ses dépenses sont données ci-dessous :

Matières fournitures : 1700000DA

Services : 100000

Frais de personnel : 135000

Impôts et taxes : 60000

Frais financiers : 30000

Frais divers : 30000

Dotations aux amortissements et aux provisions : 50000

Travail à faire :

- 1) Calculer la valeur ajoutée de l'entreprise « Nouara » ?
- 2) Faites sa répartition pour déterminer le résultat d'exploitation ?

Correction :

Les tableaux suivants donne la réponse aux questions soulevées :

Désignation	Débit (charges)	Crédit (produit)
Production vendue		510000
Production stockée		50000
Production immobilisée		70000
Matières et fournitures	170000	
Services	100000	
Valeur ajoutée		360000

La valeur ajoutée est répartie comme suit :

	Débit	Crédit
Valeur ajoutée		360000
Frais de personnel	135000	
Impôts et taxes	60000	
Frais financiers	30000	
Frais divers	30000	
Dotation aux amortissements et aux provisions	50000	
		55000

Au regard de ce tableau, on constate que l'entreprise « Nouara » dégage une valeur ajoutée positive de 360000DA. Cette valeur ajoutée sera destinée au financement des charges nées de l'exploitation de l'entreprise (de son activité à court terme) ; il s'agit principalement des frais de personnel, impôts et taxes, frais financiers, frais divers et dotations aux amortissements et aux provisions.

Lorsque la valeur ajoutée couvre la totalité des charges d'exploitation, l'entreprise réalisera un résultat d'exploitation positif (selon ce cas, le résultat d'exploitation est de 55000DA).

c) La répartition de la valeur ajoutée

L'entreprise une fois qu'elle a créé la richesse, elle procède à la répartition :

- 1- Elle verse des salaires pour les travailleurs
- 2- Elle verse des intérêts aux prêteurs de fonds, notamment les banques
- 3- Elle distribue les dividendes aux propriétaires de l'entreprise (actionnaires dans le cas d'une société anonyme)
- 4- Elle verse des impôts à l'Etat et aux collectivités locales
- 5- Elle verse des cotisations à la sécurité sociale et au système d'assurance chômage
- 6- Elle dépense de l'argent pour acheter des équipements sur le marché des équipements productifs
- 7- Elle dépense de l'argent pour acheter des services et des biens intermédiaires.

De la valeur ajoutée, l'entreprise met de côté une partie pour compenser la dépréciation des équipements usés dans la production (amortissements et provisions pour dépréciation) pour pouvoir les remplacer quand ils ne seront plus utilisables :

Dans le cas de l'augmentation de la valeur ajoutée (les gains de productivité) grâce à son organisation, à une meilleure combinaison et à une meilleure efficacité de facteurs de

production (personnel, capitaux, consommation externes, matériels ...). L'entreprise produit au cours du temps plus de valeur.

Le surplus de valeur créé est réparti en contribution au bien être collectif ce gain de productivité est réparti sous forme de variation de prix des facteurs et des produits entre :

- Les administrations qui reçoivent plus d'impôt et de cotisations
- Les clients qui reçoivent une partie de ce gain à travers la réduction des prix avec lesquels ils achètent
- Les salariés reçoivent une hausse des rémunérations
- Les associés reçoivent une hausse des dividendes
- Les prêteurs reçoivent ce gain de productivité à travers la hausse des taux d'intérêts
- L'entreprise qui gagne en un accroissement de l'autofinancement

3- Le rôle social de l'entreprise

L'entreprise assure un double rôle social :

- a-** L'entreprise est une source du progrès technique qui conditionne la vie des êtres humains. Elle s'invertit également de missions de lutte contre l'exclusion et participe à des campagnes d'intérêt national (financement d'associations, construction d'écoles, aides aux familles et catégories nécessiteuses, forages de puits et ouvertures de pistes dans des régions isolées).
- b-** L'entreprise joue un rôle important dans l'éducation. il faut savoir que l'individu passe un temps considérable de sa vie au travail. De ce fait il reçoit de l'entreprise qui l'emploie l'éducation par la formation professionnelle et les promotions. Mais aussi l'accueil de stagiaires , visites d'écoliers et parrainage .
- c-** - les activités de sponsoring des clubs sportifs, activités scientifiques, organisation des festivals, célébrations et autres activités sociales, aide aux associations ...etc.

Quant aux consommateurs ils adoptent de bonnes habitudes à travers la publicité. Par exemple la publicité et la promotion des produits comme les dentifrices renforce l'hygiène chez les consommateurs.

CHAPITRE II: CONSTITUTION ET TRANSFORMATION DE L'ENTREPRISE

Introduction

Les formes d'entreprises contemporaines sont le résultats de plusieurs mutations et événements majeurs qui ont mis les bases du système capitaliste et ont contribué à l'apparition de nouvelles formes d'entreprises.

Pendant très longtemps, la production était l'œuvre d'artisans ou paysans isolés ou exerçant dans leur propre communauté. La production est destinée à satisfaire les besoins propres du fabricant. Généralement, le travail est accompli par des outils personnels de l'exécutant et n'utilisant pas de moyens techniques ou l'artisan est seul maître de son activité.

Une partie de plus en plus importante de la production est désormais destinée à la vente. Les commerçants s'imposent comme intermédiaires dans la circulation des marchandises. Le passage au capitalisme industriel se fait par la domination progressive du capital commercial sur les activités de la production.

Une transformation totale des pratiques sera observée suite à l'utilisation de la force motrice : la vapeur puis le développement de nouvelles sources d'énergies tel que le charbon et l'électricité.

L'industrie contemporaine utilise des équipements coûteux et doit rechercher l'emploi rationnel pour une production développée assurant la rentabilité des investissements consentis.

Durant le 19^e siècle et la première moitié du 20^e siècle, l'entreprise a connu des évolutions importantes sous l'effet de crises économiques, mouvements de concentration de capital et recul de l'interventionnisme de l'Etat. Cette période est marquée par la croissance de la taille des entreprises, application de nouvelles méthodes rationnelles et l'apparition de nouvelles formes d'entreprises.

Dans ce chapitre, on parlera des étapes de la constitution de l'entreprise et de sa transformation. Cette façon de procéder a pour objectif de présenter aux lecteurs les concepts essentiels pour définir les formes de l'entreprise, les événements environnementaux et les mutations qui ont touché les systèmes de production.

SECTION 1 : PHASE DE CREATION ET DE TRANSFORMATION DE L'ENTREPRISE

Le commerce lointain et les grandes découvertes révolutionnent tant l'activité économique que la vision du monde contemporain : innovations techniques, recherche scientifique, production en grande quantité, et dissémination d'ateliers ruraux. A travers ces divers événements l'entreprise est née sous sa première forme : la manufacture dispersée, et se développe au gré du changement que subi le capitalisme : elle adopte après 50 ans, sa deuxième forme la manufacture rassemblée : les artisans d'un même fabricant sont rassemblés dans un même lieu et contrôlés strictement.

Grâce aux fusions (à partir de 1873 en Europe et aux USA), la fabrique troisième forme de l'entreprise se transforme en d'autres formes : très grandes entreprises, groupe et conglomérat.

Pour présenter ces différentes formes de l'entreprise, il est primordial de parler des grandes découvertes car ces dernières ont été la cause principale de l'apparition et des mutations qu'ont connues les entreprises.

1 - Les grandes découvertes : Il s'agit de :

➤ le Cap de Bonne Espérance découvert par Bartholomeu Diaz en 1487. Le navigateur portugais Vasco de Gama double le Cap de Bonne-espérance à la pointe Sud de l'Afrique. Il ouvre ainsi le passage entre l'Afrique et l'Asie. Bartholomeu Diaz fut le premier à le découvrir, mais à cause de la difficulté qu'il rencontra à le franchir, il le nomma, « Cap des tempêtes ».

➤ L'Amérique, découverte par Christophe Colomb en 1492. Christophe Colomb, né en 1451 à Gênes et décédé le 20 mai 1506 à Valladoïd en Espagne, est le premier européen de l'histoire moderne à travers l'océan Atlantique en découvrant une route aller – retour entre le continent américain et l'Europe. Il effectue en tout quatre voyages en tant que navigateur au service des Rois catholiques espagnols Isabelle de Castille et Ferdinand d'Aragon .

Lors de son premier voyage en 1492, Christophe Colomb pensait avoir débarqué aux « Indes », contrées aux richesses légendaires. Il débarqua sur une île des Bahamas appelée Guanahani, dont la localisation exacte est encore discutée. Lors du troisième voyage, il débarqua sur le continent au niveau de l'actuel Vénézuéla. De plus, Christophe Colomb réalisa d'autres voyages plus connus sous les noms de « voyages mineurs » ou « voyages andalous ». Persuadé d'avoir atteint l'Extrême-Orient, il est mort sans savoir qu'il avait découvert l'Amérique. On attribue à son compagnon Amerigo_Vespucci le fait d'avoir été le premier Européen à évoquer le fait que les terres que Christophe Colomb avait découvertes n'étaient pas l'Asie mais en réalité le Nouveau Monde.

➤ Après la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb pour le compte de l'Espagne, le Roi du Portugal charge Vasco de Gama d'ouvrir la route de l'Inde. Le navigateur part donc le 9 juillet 1497, à la tête de trois navires. En novembre, il affronte le Cap de Bonne Espérance, également nommé « Cap des tempêtes » à cause des conditions maritimes extrêmes qui l'entourent. Vasco de Gama arrive en Inde, à Calicut (actuelle Kozhikode), un an après son départ du Portugal. Il pose alors les bases nécessaires à l'établissement de liens commerciaux. Après être retourné au pays, il repart sur la route des épices et fonde plusieurs colonies portugaises. Lors d'un ultime voyage, le navigateur est nommé vice-roi des Indes, en 1524.

Grâce au commerce lointain, ces découvertes ont provoqué la renaissance (après la peste noire du XIVème siècle et la guerre de cent ans). Le commerce lointain est appelé aussi le commerce triangulaire ou le commerce colonial triangulaire (Raymond Marin 1998, P.34).

L'expression commerce triangulaire ne doit pas se réduire uniquement à un passage en trois temps sur trois continents : navires occidentaux se rendant sur les côtes africaines pour échanger des esclaves contre des marchandises ; puis transférer des esclaves en Amérique et échange contre du sucre, du café, du cacao, de l'indigo et du tabac ; enfin acheminement des produits américains vers les ports européens.

En réalité, le déroulement du commerce triangulaire était beaucoup plus vaste et il existait plusieurs routes : l'Europe s'activait en amont de la traite, afin de réunir les capitaux, les marchandises, les hommes, les navires nécessaires, et pour trouver des alibis et justifier ce trafic. Tandis qu'en aval, elle s'occupait de la transformation des denrées coloniales.

Les conséquences de ces évènements étaient :

- L'afflux d'épices, de tissus, d'or et d'autres métaux précieux ;
- Le commerce lointain a fait naître des activités marchandes et bancaires où l'argent est conçu comme un capital (création de la banque d'Angleterre en 1694) ;
- Une immense chasse aux richesses et l'évolution du pillage ;
- Le développement du commerce triangulaire : Europe, Afrique et Amérique.

Au sein de ces mutations l'entreprise a connu ses premières formes.

2 - Les premières formes de l'entreprise

A - Le domestic - system ou le travail à domicile

En dehors des activités agricoles, certains paysans se spécialisent dans la fabrication des outils qu'ils perfectionnent et qu'ils mettent en vente et/ ou et à défaut de moyens, ils travaillent à domicile au compte d'un marchand fabricant. Ce système est appelé aussi la manufacture dispersée. Il est très avantageux pour le marchand.

La manufacture dispersée est considérée comme l'étape intermédiaire vers l'organisation capitaliste du travail : il y a dissociation entre le travailleur et l'organisateur - vendeur de la production. L'accentuation des évènements (la défaite flamande, la puissance de l'Angleterre ...) ont mené vers la deuxième forme de l'entreprise.

B - Les manufactures rassemblées

Au XVIII^{ème} siècle, les paysans pauvres quittent leurs terres et certains sont amenés à vendre leurs fermes au grand propriétaire voisin. De nouvelles catégories sociales apparaissent.

Il s'agit des **patrons –artisans** et des **ouvriers** constituée des artisans et paysans ayant perdu leurs terres ou ateliers.

Par ces transformations dans la propriété et l'exploitation agricole, une main d'œuvre nombreuse est rendue disponible et prise en charge par la bourgeoisie. C'est ainsi qu'apparaît, la première séparation du capital et du travail : la caractéristique spécifique du capitalisme selon Karl Max. Les bourgeois détiennent le matériel, la matière première et faisaient travailler les paysans pauvres dans un seul endroit moyennant un salaire.

La création des manufactures en Europe sous formes de :

- Manufactures royal (en France dès 1602 par le Roi Henri IV, AUBUSSON (tapisserie) et SAINT-GOBAIN (minoterie))
- Manufactures privés (VANROBAIS (draps)

La création de manufacture s'accélère et marqua le passage d'une société à dominante agraire issue de la féodalité, à une société industrielle et capitaliste au cours des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles.

Ce passage se faisait dans plusieurs directions :

- Appel au travail salarié et séparation du travail et capital
- Domination progressive du capital commercial(commerçants s'imposent dans les opérations d'échanges, transformation des commerçants en capitalistes industriels lorsque ses derniers construisent leurs propres unités industrielles (exemples l'Italie du XV^{ème} siècle), le contrôle de la production par les commerçants et les artisans deviennent des sous-traitants (exemple de l'industrie du textile en Grande Bretagne enXIX^{ème} siècle)) ;
- Investissement en capital technique ;
- Augmentation de la productivité, Production de masse et expansion vers les marchés nationaux et étrangers (ce qui à pousser aux conquêtes coloniales) ;
- Essor des échanges et de leurs moyens (transport, monnaie, banque)

Ces transformations conjuguées à plusieurs innovations dans le domaine industriel ont donné naissance à un nouveau mode de production.

SECTION 2: LE SIECLE DES TROIS REVOLUTIONS ET LE DEVELOPPEMENT DU FACTORY SYSTEME (FABRIQUE)

L'apparition des factory system est à la fois le résultat d'une **spécialisation** (maitres-artisans dirige un collectif d'ouvriers de plus en plus spécialisés) et de la mécanisation suite aux inventions majeures qu'a connu le 19^e siècle.

1 - La révolution industrielle et la constitution d'une nouvelle forme d'entreprise

La nouvelle forme de l'entreprise est le résultat de plusieurs inventions et innovations dans l'industrie.

➤ ***La machine à vapeur*** est fabriquée en 1774, le brevet a été déposé en 1769. Elle est utilisée dans le filage, le tissage, la locomotive, les navires ... Tout était mû par la vapeur.

La machine à vapeur prend une importance capitale comme moteur du XIX^{ème} siècle, elle remplace les sources d'énergie insuffisantes (humaine, animale) ou aléatoire (éolienne hydraulique).

➤ ***Les innovations dans les mines, sidérurgie, métallurgie***

Le manque de matières premières et la demande croissante de fer ont motivé Abraham Darby à mettre au point dès 1709 un procédé de transformation de la houille en coke pour fabriquer la fonte, puis Niellson découvre qu'avec de l'air chaud on pouvait utiliser directement la houille naturelle.

➤ ***Les innovations dans la méthode de travail du textile***

Le manque de main d'œuvre et les problèmes d'approvisionnement dans l'industrie textile ont poussé certaines manufactures à s'orienter vers l'exportation donc à changer d'organisation et à économiser une main d'œuvre rare.

Les manufactures ont connu une division du travail. Adam Smith remarque que pour développer l'habileté des gestes, l'innovation et le gain de temps dans le passage d'une tâche à l'autre, il faut diviser et spécialiser le travail de chacun

Une nouvelle forme d'entreprise se crée de cette division et de l'introduction, dans l'industrie, des inventions et des innovations.

2 - La fabrique ou factory – system

La fabrique approfondit la division du travail car elle fait appel à la grande taille. En effet l'introduction de la machine à vapeur dans le processus de production est très coûteuse et elle ne se justifie que par une installation de grande taille.

La fabrique est un lieu où il y a accumulation de capital et concentration des ouvriers. Le factory – système diffère de la manufacture qui rassemblait des tisserands et de l'équipement. La fabrique a marginalisé la petite entreprise de montagne qui s'implantait le long des cours d'eau pour utiliser l'énergie.

Le système des fabriques s'accélère, car le développement des marchés (intérieur et mondial) et l'élargissement des échanges rendent nécessaire une augmentation de la production, donc de la taille de l'entreprise.

SECTION 3 : PHASE DE MONTEE DU CAPITALISME INDUSTRIEL (19^esiècle) ET L'APPARITION DE NOUVELLES FORMES D'ENTREPRISES

Les évolutions les plus marquantes qu'a connu la forme des entreprises étaient durant le 19^esiècle et la première moitié du 20^e siècle sous l'effet de certaines mutations environnementales dans les pays capitalistes.

A- LE REcul DE L'INTERVENTIONISME DE L'ETAT :

Sous l'influence de la classe bourgeoise devenue dominante et qui va progressivement imposer la remise en cause des entraves à son activité, ses obstacles portaient essentiellement sur l'importation des matières premières, règles et lois relatives aux relations du travail et les formes de propriétés. Le rôle de l'Etat est désormais circonscrit à assurer les conditions générales de l'accumulation.

B – Les crises et la constitution des entreprises de grande taille

En 1873 – 1895 « c'était la grande dépression » il y a eu baisse des prix accompagnant le tassement et la réduction des productions et surtout la rigidité à la baisse du salaire réel en période de crise.

Pour affronter cette crise et partager les risques du grand commerce lointain, plusieurs formes juridiques ont été adoptées par les entreprises.

La société de capitaux est née en 1856 en Angleterre, en 1867 en France. Cette forme constitue la forme achevée qui permettra la réunion des masses de capitaux indispensables aux opérations de grande envergure.

Les crises et les guerres ont poussé les entreprises à se concentrer. Partout, la taille moyenne des établissements et des entreprises industrielles s'accroît : en grande Bretagne, entre 1884 et 1911, en France en 1906.

La concentration se développe après la 1^{ère} guerre mondiale et tout au long des années 1920. 1245 fusions ont eu lieu en 1929 (M.Beaud, 1981, P.277).

Ainsi, des groupes de grande dimension (USA et grande Bretagne) et cartellisation (Allemagne) étaient privilégiés.

C- L'INTERNATIONALISATION DU CAPITAL PRODUCTIF ET LA MONTEE EN PUISSANCE DES FIRMES MULTINATIONALES : les changements technologiques (développement des chemins de fer, moyens de navigations, des sources d'énergies, la mécanographie et l'informatique) ont augmenté la productivité et donné lieu à une saturation des marchés traditionnels et l'apparition d'une concurrence exacerbée qui a poussé les entreprises à la recherche de nouveaux marchés à travers l'implantations de filiales à l'étranger ou le contrôle d'entreprises à l'étranger.

D- MODIFICATION DES FORMES D'ORGANISATION : la concurrence a atteint un tel niveau d'exacerbation que la flexibilité organisationnelle et opérationnelle , l'innovation les politiques commerciales et celles relatives à l'image de marque sont devenues des leviers stratégiques pour la survie et la croissance de l'entreprise. L'organisation de l'entreprise a évolué en s'adaptant à :

- **L'exacerbation de la concurrence**
- **La nécessaire diversification des activités**
- **La multinationalisation**
- **La prédominance du monde de la finance**
- **Au poids de l'opinion publique**

Pour répondre aux exigences du nouveau contexte, les entreprises adoptent des structures organisationnelles et des méthodes de gestion permettant la réactivité et la flexibilité (organisation matricielle, par projet, adhocratie , entreprise réseau) et concentre ses efforts sur des concepts nouveaux (recherche développement, qualité totale, pilotage par l'aval, robotisation, automatisation ; relation client...etc)

D – LA MONDIALISATION EST DEVENUE UNE REALITE INCONTOURNABLE : caractérisée par une ouverture des marchés et la disparition des barrières aux produits et aux capitaux, dérèglementation du marché du travail et régulation des flux migratoires et boostée par les progrès importants en technologies de l'information et de la communication, oblige donc les entreprises à raisonner désormais à une échelle globale.

E - La constitution des groupes de sociétés et de conglomérats

La concentration et la centralisation du capital industriel, la formation de trusts et de monopoles nationaux, la formation des groupes multinationaux et la colonisation ont facilité le développement des exportations de capitaux, les prises de participation et la création de filiales à l'étranger.

Un groupe est une structure organisée et autonome de mise en valeur du capital (I Morvan, P. 280). C'est un ensemble intégré d'entreprises. Il existe entre ces entreprises et leur « société mère » des liaisons diverses mais aussi tenaces pour qu'il y ait appartenance et adhésion à un ensemble.

Plusieurs événements ont aidé la constitution des groupes :

a - En 1950 – 1960.

Les progrès de la mécanographie et de l'informatique ont augmenté la productivité. Cela a conduit vers la saturation et signifie la recherche de nouveaux marchés, de nouveaux procédés, de nouvelles productions et surtout de nouvelles organisations.

b - En 1960 – 1970.

Dans les années 60, la crise paraissait inconcevable mais durant les années 70, les conséquences de la crise étaient immaîtrisable : ralentissement de la croissance, montée du chômage, accentuation de l'inflation, baisse du pouvoir d'achat des travailleurs, incertitude, inquiétude. Pour échapper à ces conséquences, la solution a résidé dans l'implantation des filiales ou la prise de contrôle d'entreprises à l'étranger.

De 1967 à 1971, l'investissement à l'étranger augmente aux taux annuels de 8% pour la grande Bretagne, 10% pour les USA, 12% pour la France, 32% pour le Japon (Michel Beaud, 1981, P.292).

En France par exemple, le nombre des fusions s'élève après 1960 (et particulièrement à partir de 1963) à 850 fusions et plus de 2000 entre 1961 et 1971.

Avec cette croissance externe ont pu se constituer des groupes financiers des ensembles finances et des conglomérats.

Les groupes financiers sont des ensembles constitués par la réunion de groupes industriels, bancaires et/ou commerciaux.

Les ensembles financiers sont des fédérations de groupes financiers. Leur constitution se justifie par l'existence de gigantesques projets comme la construction des villes nouvelles, les projets aérospatiaux ou le programme nucléaire, etc.

Le conglomérat est une forme particulière de groupe. C'est un groupement d'entreprises relativement autonomes, oeuvrant dans des domaines qui ne sont pas systématiquement reliés.

SECTION 4 : LES NOUVELLES FORMES D'ENTREPRISES

- **Les trusts** : les actionnaires confient leurs capitaux à des financiers qui répartissent les risques en prenant des participations dans divers secteurs d'activités. Le trust veut obtenir un monopole sur un produit ou un secteur (I.T.T. aux USA) mais les lois anti trust luttent contre les monopoles.
- **Les holdings** : c'est une société qui contrôle les filiales d'un groupe de sociétés, en assurant une participation majoritaire dans leurs capitaux. leur but est de retirer des revenus (dividendes) et de prendre les décisions dans les affaires de ces filiales.
- **Les conglomérats** : ils regroupent un ensemble d'entreprises diversifiées dont le développement est assuré regroupement avec d'autres sociétés.
- **Les cartels (ou ententes)** : sont des accords implicites ou explicites passés entre deux ou plusieurs sociétés sur des points particuliers tels que : limitation des niveaux de prix, des quantités produites, répartition des débouchés et des parts de marché ou des bénéfices , exemple : OPEP
- **Les multinationales** : sont des grandes entreprises, ou groupes d'entreprises juridiquement liées les une aux autres, exerçant leurs activités dans plusieurs pays différents. Elles procèdent à des investissements directs à l'étranger et peuvent exercer leurs activités dans plusieurs secteurs : matières premières (pétrole et gaz), l'industrie tel que l'automobile , industrie manufacturière et l'agroalimentaire (Nestlé, Michelin, Coca Cola, Général Motors, Mitsubishi,...) ou dans les services tels que les banques, le tourisme et l'assurance (BNP-PARIBAS , Société Générale...)

CHAPITRE III: CLASSIFICATION DES ENTREPRISES

Introduction

L'entreprise peut connaître au cours de sa vie plusieurs formes juridiques successives comme elle peut grandir et passer de petite à une grande entreprise ou encore se transformer en un groupe de sociétés.

La classification des entreprises est utile au niveau macro-économique pour distinguer entre le secteur d'activité et la branche d'activité.

Les typologies permettent de mieux analyser les entreprises et de mieux comprendre le fonctionnement de l'économie. Il existe une grande variété d'entreprises qu'il est usuel de classer selon quatre critères. Chaque critère fera l'objet d'une section : *Section 1* : La forme juridique ; *Section 2* : Les origines des capitaux ; *Section 3* : Le type d'activité ; *Section 4* : La dimension (taille).

Section 1 : Classification selon la forme juridique

La forme juridique permet de distinguer :

- les entreprises individuelles ;
- la société des personnes ou l'entreprise sociétaire ;
- la société des capitaux ;
- la SARL ; l'EURL.

Ces dernières formes seront définies comme suit :

1- L'entreprise individuelle

L'entreprise individuelle n'est pas une société. Elle présente l'affaire d'un seul individu, personne physique. Le patrimoine de l'entreprise se confond avec le patrimoine du chef d'entreprise.

Théoriquement, le nombre de salariés qu'emploie l'entreprise individuelle n'est pas limité. En réalité, le nombre est réduit. Les membres de la famille pourvoient l'entreprise en force de travail.

Ces entreprises sont les plus nombreuses dans le commerce du détail, les professions libérales (médecin, pharmacie, avocat ...), les exploitations agricoles.

Cette forme juridique rencontre des limites. L'entrepreneur engage l'ensemble de son patrimoine (productif et personnel) en cas de décès de l'entrepreneur, l'entreprise a de fortes chances de

cesser ses activités. Pour y remédier, l'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL) a été instituée. Elle permet à l'entrepreneur de distinguer le patrimoine propre personnel de l'entrepreneur du patrimoine de l'entreprise consacré à l'exploitation.

2 - L'entreprise sociétaire

La société est un acte commercial par lequel deux ou plusieurs personnes décident de mettre quelque chose en commun. On distingue :

A- La société de personnes

On trouve deux types de sociétés :

a - La société en nom collectif (SNC)

Les relations entre les associés sont fondées sur la confiance réciproque qu'ils s'accordent. Les associés n'ont pas la possibilité de céder leurs parts sociales et à la mort d'un associé, la société meurt aussi. Le patrimoine des associés se confond avec le patrimoine de l'entreprise.

b - Les sociétés en commandite simple (SCS)

Il y a distinction entre les sociétaires, non seulement en fonction du nombre de parts, mais aussi des statuts. On distingue les commanditaires et les commandités.

- ❖ **Le commanditaire** : apporte tout ou partie du capital. Il reçoit une part sur les résultats en fonction de son apport. En cas de faillite, il n'est responsable que dans la limite de ce qu'il a apporté. Il ne gère pas l'entreprise, mais il exerce un contrôle financier.
- ❖ **Le commandité** : gère l'entreprise, il est responsable de façon illimitée sur l'ensemble de ses biens.

B - Les sociétés de capitaux

Ce type de société concerne des entreprises de plus grande dimension dont les sociétaires ne sont responsables qu'à concurrence des capitaux qu'ils apportent. On distingue trois types :

a - La société anonyme (SA)

Elle est fondée sur l'apport de capitaux. L'associé est une personne anonyme, de sorte que la mort d'un actionnaire n'implique pas la mort de l'entreprise. Les patrimoines des associés et de l'entreprise ne sont pas confondus. Une société anonyme est composée d'au moins sept associés. Le capital d'une société anonyme est divisé en titres de propriété appelés actions. Chaque action peut être librement achetée et vendue sans accord préalable des autres actionnaires, et représente un droit de propriété sur une fraction de l'entreprise. Les actionnaires ne sont responsables des dettes de l'entreprise que dans la limite de leurs apports.

b - La société en commandité par actions

Cette forme juridique, peu répandue, s'applique à des entreprises de taille moyenne. Les parts prennent la forme d'actions. Elle regroupe deux types d'associés : les commandités et les commanditaires.

c - La société à responsabilité limitée SARL

Elle a été introduite afin de permettre aux petits entrepreneurs de limiter leur perte éventuelle aux capitaux investis dans leur entreprise. Elle tient à la fois de la société de personnes et de la société de capitaux. La relation entre associés est basée sur la confiance. Elle se rapproche de la société anonyme.

Cette classification selon la forme juridique est complétée par une autre basée sur les origines des capitaux. La section suivante fera l'objet de cette typologie.

Section 2 : classification des entreprises selon les origines des capitaux

Ce critère permet de classer les entreprises en :

- Entreprises privées ;
- Entreprises publiques et sociétés d'économie mixte ;
- Coopératives et mutuelles.

La définition de ces entreprises, selon la propriété du capital, est donnée comme suit :

1-Les entreprises privées

Dans le secteur privé, on trouve deux formes juridiques : l'entreprise individuelle et l'entreprise sociétaire qui peut être soit une société de personnes, soit une société de capitaux.

2-Les entreprises publiques

Sont des sociétés contrôlées par l'Etat ou les collectivités publiques. L'ensemble des entreprises publiques représente ce qu'on appelle le secteur public. Elles peuvent prendre des formes juridiques différentes. Les régies, les établissements publics, les sociétés nationales et les sociétés d'économie mixte.

Le secteur public existe dans toutes les économies. L'Etat crée des entreprises publiques lorsque :

- Il éprouve le besoin de contrôler des activités essentielles à la prospérité ou à la sécurité de la nation.
- Il éprouve le besoin de satisfaire les citoyens et de les protéger conformément à l'intérêt général.
- Les privés ne prennent pas d'initiative dans un secteur à haut risque et néanmoins utile à la nation.
- Le souci de ceux qui gouvernent est d'influencer, grâce aux entreprises nationales l'ensemble de l'économie.
- La crise de certaines industries peut conduire l'Etat à prendre le contrôle de ces actifs et préserver l'emploi.

Le secteur public regroupe les établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC), les sociétés nationales, les sociétés d'économie mixte, les sociétés dont la majorité du capital est détenu par l'Etat ainsi que leurs filiales.

3-Les coopératives et les mutuelles

Sont des entreprises dont les adhérents détiennent collectivement la propriété. Ces organismes fonctionnent dans le système capitaliste, mais avec des règles internes propres :

- L'adhésion est volontaire ;
- Les décisions sont collectives et démocratiques ;
- Chaque membre possède le même pouvoir (« un homme = une voix ») ;
- Le profit n'est pas recherché au bénéfice de quelques uns, mais en faveur de tous les membres de la communauté.

Le secteur coopératif comprend :

- Les coopératives agricoles ;
- Les coopératives de production ;
- Les coopératives de consommation ;
- Les coopératives de distribution ;
- Les coopératives de transporteur, etc.

Les mutuelles : sont nombreuses dans le secteur des services : assurances, banques et les associations comme le Croissant Rouge.

Cette classification permet aux lecteurs d'éviter toutes confusions quand les entreprises sont énumérées selon l'origine des capitaux. Une autre classification est possible en fonction des domaines d'activités.

SECTION 3 : CLASSIFICATION DE L'ENTREPRISE SELON LES CRITERES ECONOMIQUES

Cette classification a subi les aléas de l'environnement. Autrement dit, les changements sur tous les plans ont rendu caduque certaines idées comme c'est expliqué ci-dessous.

1 - La classification selon le secteur d'activité

L'économiste australien Colin CLARK a proposé de rattacher toutes les entreprises à l'un des trois secteurs suivants, d'après leur domaine d'action principal :

- Le secteur primaire : correspond aux activités par lesquelles le facteur naturel est prépondérant : agriculture, pêche, forêts, industrie extractive.
- Le secteur secondaire : c'est celui de la transformation des biens matériels : industrie, textile, sidérurgie, électrique ...
- Le secteur tertiaire : est celui des entreprises prestataires de services : distribution, banque, assurances, spectacles, coiffure.

Cette distinction n'est plus significative dans la mesure où le secteur primaire occupe une place de plus en plus réduite dans les économies de marché développées. Il existe aussi une difficulté de délimitation : le cas de la production agricole. Cette production est réalisée grâce à

des procédés industriels, des services de transport appuyés par une forte infrastructure de type secondaire.

On assiste à une « explosion » du secteur tertiaire, ce qui a conduit certains auteurs à proposer un quatrième secteur, le secteur quaternaire, dans lequel les uns voient des activités culturelles et de loisirs, les autres celles de la « matière grise » : informatique, recherche développement, enseignement.

2 - Le secteur, la branche et la filière

A - le secteur : regroupe les entreprises ayant des activités similaires. A titre d'exemple on cite : les mines ; le textile et cuir. Comme les entreprises ont des activités assez diversifiées, leur appartenance à un secteur donné est déterminée par son activité principale, c'est-à-dire l'activité qui contribue le plus au chiffre d'affaires de l'entreprise. Une entreprise ne peut appartenir qu'à un secteur puisqu'elle ne peut avoir qu'une seule activité principale, et lorsqu'elle change cette activité, elle change de secteur.

Le concept de secteur se rapporte à l'entité économique et juridique.

La classification en secteur a pour but l'étude du comportement économique des entreprises. En effet, la décomposition en branche ne permet pas une telle analyse, car les grandes décisions prises par les dirigeants d'une entreprise concernent celle-ci toute entière et se répercutent sur toutes les branches où elle a une activité. Le secteur l'emporte pour l'analyse des phénomènes proprement économiques.

B - La branche : est un concept plus restrictif que celui du secteur. La branche ne regroupe que les entreprises qui travaillent les mêmes matières au même stade de la production (sidérurgie, industrie mécanique) pour produire des biens analogues.

Les entreprises appartenant à la même branche ont les mêmes problèmes, utilisent la même technologie, les mêmes matières premières et par conséquent sont confrontées au même marché principal.

Le concept de branche se rapporte à une notion économique qui est le produit et comme l'entreprise participe généralement à la production de plusieurs biens elle appartiendra à plusieurs branches.

Donc les branches peuvent être composées d'entreprise ou de fractions d'entreprise.

Exemple : Une société produisant des avions et du matériel d'équipement électroménager sera classée par une partie de son activité dans la branche « construction aéronautique » et pour l'autre « machine et appareil électrique ».

Si la classification en secteur est essentielle à l'analyse des phénomènes économiques, pourquoi classer en branches ?

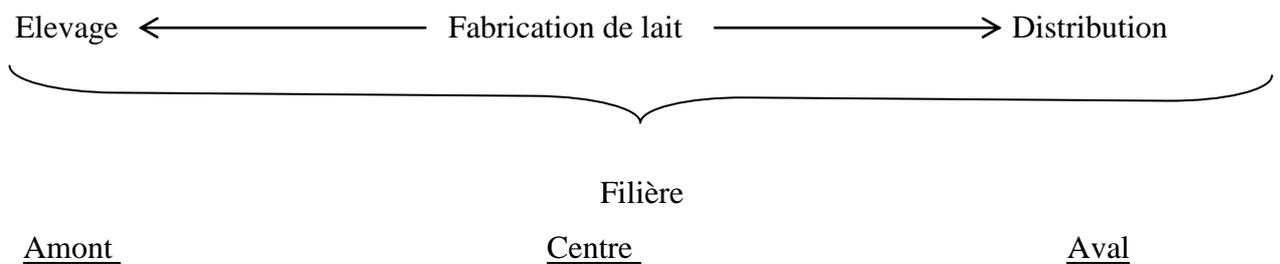
Le rôle de classification par branches est d'établir les processus techniques de production. Il est en effet normal de penser que les unités de production qui élaborent un type de produit recourent à des techniques relativement semblables et consommant, dans des proportions voisines, les biens et services des autres branches.

On appelle coefficient technique de production le rapport entre la consommation par une branche A du produit d'une autre branche B et la production de cette branche.

Les économistes, pour le besoin de comprendre les évolutions de l'environnement technologique de l'entreprise, ont procédé à une autre classification fondée sur la filière.

C - La filière : selon Y-MORVAN (1991), la filière se présente comme un champs d'analyse de la dynamique des techniques (émergence, évolution, rupture, disparition) dans un ou plusieurs contextes donnés.

Selon la définition de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement, la filière représente une chaîne d'activité technique ordonnée de l'amont vers l'aval du processus de fabrication d'un produit (fabrication du produit) comme le montre l'exemple suivant :



Ainsi on peut donner une autre définition : la filière est une succession d'opération articulées entre elles, allant de la production (à l'amont) à la mise à disposition du produit final entre les mains de son utilisateur (à l'aval).

Jean PARENT (1979, PP 89 à 91) avance que la filière confine en elle quatre actions :

- L'activité de production : transformation des matières premières ;
- L'action de transfert : déplacement dans l'espace ;
- L'action de stockage : déplacement dans le temps ;

- L'action de distribution.

Roland PEREZ (1983, PP. 69 à 71) définit la filière :

- ❖ Comme étant un ensemble d'opérations techniques qui correspondent aux phases de transformation progressive des matières premières en produits finis c'est une dimension technologique de la filière.

Mais il y a lieu de signaler qu'une filière de produit n'est pas nécessairement linéaire, composée de stades successifs s'enchaînant chronologiquement les uns sur les autres (J.PARENT, 1979).

De nombreux produits sont fabriqués à partir de composants préparés à l'avance, comme les ordinateurs et les automobiles. La filière de produit peut constituer un processus plus long (pétrole) ou moins long et facile comme la filière « bois ».

Les filières sont reliées entre elles par des besoins de consommation comme par exemple les filières automobiles et la filière sidérurgie.

- ❖ Comme étant un ensemble d'opérations économiques exprimant les échanges effectués tout le long de la filière technique. Ces échanges créent un flux monétaire constituant la contre partie de transactions, ce qui permet de calculer le profit aux différents stades de la filière.
- ❖ Comme étant un ensemble d'organisations ouvertes c'est-à-dire, qui subissent et influence l'environnement externe. Les ateliers, les unités de production, les firmes, les groupes industriels constituent des sous systèmes qui entretiennent entre eux des relations de complémentarité et/ou de domination avec d'autres filières, institutions monétaires et financières ...

La filière est un outil de découpage du système productif en respectant généralement le schéma suivant :

- La filière est constituée de branches ou parties de branches qui entretiennent plus de relations entre elle qu'avec celles qui n'en font pas partie.
- Affectation des branches ou parties de branches à chaque niveau de la filière, cette dernière est divisée en trois parties : amont, centre et aval
 - L'amont représente les branches qui sont fournisseurs du centre.
 - Le centre représente les branches qui sont fournisseurs de l'aval.

- Appartiennent à l'aval de la filière, les branches clients des branches du centre.

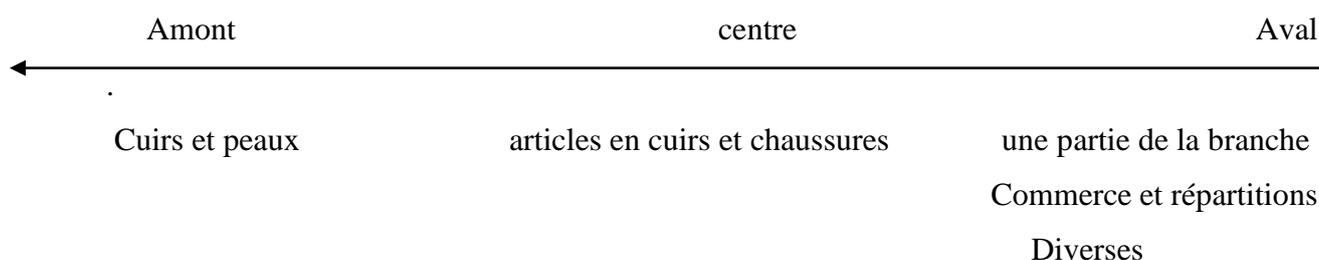
Pour rendre simple la définition précédente, voici un exemple de découpage en filières.

En France les premiers travaux ont permis de dégager deux « méga-filières » (métallurgique et agro-chimique) représentant, de façon assez claire, de grands arbres au sein du système industriel autour desquels s'ordonnent la plupart des activités.

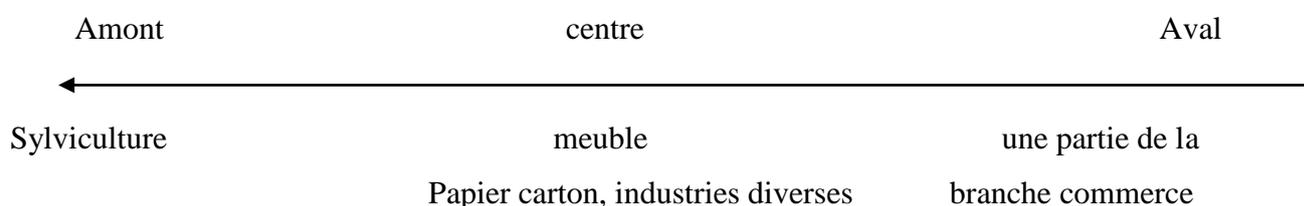
Ensuite et à partir des données du T.E.S, la France a recensé 90 branches et a procédé au découpage du système productif en 19 filières, et ce nombre n'est pas figé.

Dans ce qui suit, on présente quelques exemples sur la filière (J MONTFORT, 1983)

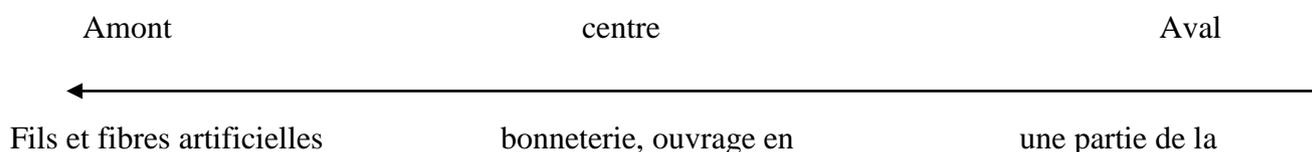
Filière cuir



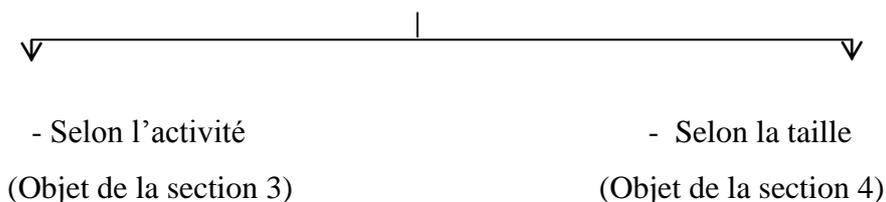
Filière bois



Filière textile



Critères économiques



La taille de l'entreprise peut se mesurer de différentes façons : par l'effectif d'employés, par le chiffre d'affaires annuel, par la valeur ajoutée, par les bénéfices réalisés, par la valeur des équipements productifs, etc.

Les indicateurs les plus utilisés sont l'effectif employé, le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée.

1 - Les critères de la taille utilisée

Il existe un certain nombre de critères de la taille des entreprises. Grâce à ces critères, on distingue ce qu'on appelle des petites et moyennes entreprises, les grandes entreprises, et les groupes commerciaux ou industriels.

Les principaux critères utilisés sont :

A - Le chiffre d'affaires : Il permet d'évaluer la production vendue sur le marché. Ce critère n'indique pas la performance de l'entreprise, car celle-ci peut réaliser un chiffre d'affaires élevé mais avec des pertes.

Le chiffre d'affaires ne représente pas un indicateur pour certaines entreprises telles que les banques et les assurances.

B - Les effectifs : Dans l'industrie et le commerce on considère généralement comme :

- **petite entreprise :** Celle dont l'effectif est compris entre cinq et dix personnes. Les petites entreprises (1 à 9 salariés) ont pour toute forme juridique, la personne physique de leur propriétaire. Celui-ci supporte alors en permanence sur son patrimoine personnel la totale responsabilité des dettes de son entreprise. On trouve dans cette catégorie des entreprises artisanales : ce sont toutes les entreprises de moins de dix salariés qui ont pour activité la réparation, la transformation et

prestation des services ou à défaut toutes celles qui ne pratiquent pas la revente en l'état, etc.

- **Moyenne entreprise** : Elle rassemble quelques centaines de salariés, en général au maximum cinq cent salariés.

Il faut souligner que les moyennes entreprises sont définies différemment selon les pays. En Europe par exemple, les moyennes entreprises sont celles qui emploient entre 50 et 250 personnes.

- **Grande entreprise** : Son effectif est de plusieurs milliers de salariés.

Parmi cette catégorie on trouve la Firme multinational (FMN) : c'est une grande entreprise, mais elle peut être une PME, le critère utilisé ici n'est pas l'effectif mais le lieu de la production. Le FMN est une entreprise qui possède des unités de production implantées dans plusieurs pays et gérées selon une stratégie mondiale. Cette délocalisation de la production obéit à plusieurs stratégies possibles :

- stratégie commerciale et d'importation à l'étranger pour s'ouvrir sur des marchés en éliminant les barrières douanières.
- Stratégie de réduction des coûts : mains d'œuvre moins chère approvisionnement plus facile.
- Stratégie opportuniste pour profiter des différentes législations nationales plus ou moins rigoureuses (droit du travail, normes de pollution, rapatriement des profits réalisés ...)

- **Très grande entreprise** : Elle emploie plusieurs centaines de milliers de salariés (la plus grande firme américaine de construction automobile a un effectif de près de 700000 personnes). Elle est très grande par son effectif et aussi par sa surface financière. Dans ce genre d'entreprises, il faut organiser et motiver en fonction d'un but commun. Leur développement et leur croissance se réalisent avec l'abandon de la spécialisation et la mise en concurrence de nouveaux produits. Leurs activités impliquent un marché national, voire international pour abaisser les coûts. Elles ont une capacité à modifier leur environnement et à posséder les moyens et les financements nécessaires.

- **Groupes** : Ils constituent un ensemble d'entreprises ou de sociétés soumises au contrôle stratégique, plus ou moins étroit d'une société mère. Quand la grande entreprise diversifie ses produits, elle se transforme en un groupe qui est un ensemble de sociétés ayant des relations financières et économiques et contrôlées soit par une société mère, soit par une société de portefeuille (Holding).

Théoriquement, la grande taille devrait profiter à l'entreprise dans deux domaines: - les économies d'échelle et le pouvoir de négociation.

Pour finir ce point, on rappelle que l'utilisation du nombre de salariés ne constitue plus, de nos jours, un critère décisif dans l'appréciation de la taille de l'entreprise. Cela est dû à l'introduction de la technologie la plus récente (robotisation ...).

C - La valeur ajoutée VA

C'est la différence entre le chiffre d'affaires et le coût d'achat des matières et services fournis par d'autres entreprises.

La valeur ajoutée constitue la véritable mesure de la valeur créée par l'entreprise. Ce critère est donc, en théorie, plus significatif que celui du chiffre d'affaires.

En pratique, il est moins utilisé car plus difficile à obtenir.

D - L'actif immobilisé

C'est une évaluation comptable des immobilisations de l'entreprise. Il est très important notamment lorsqu'on compare des entreprises appartenant à la même branche, donc ayant une même technologie.

Le chiffre d'affaires représente le montant des ventes de produit ou de services effectués par l'entreprise $CA = Q \text{ vendues} \times \text{prix unitaire}$.

Finalement, aucun critère n'est en soi satisfaisant. De plus chaque économiste a sa propre classification. Pour obtenir un classement utile et rigoureux, il est alors nécessaire d'avoir recours à plusieurs critères à la fois.